

Seuils marchés publics : 2026 vs 2024-2025

Tableau récapitulatif des nouveaux montants applicables au 1^{er} janvier 2026 (et au 1^{er} avril 2026 pour le gré à gré fournitures/services).

Procédure formalisée — seuils européens

Au-delà de ces montants, l'acheteur public est tenu de passer le marché en procédure formalisée avec publication au BOAMP et au JOUE.

Type de marché	Avant (2024-2025)	À partir du 1er janvier 2026	Évolution
Travaux	5 538 000 € HT	5 404 000 € HT	-2,4 %
Fournitures et services (État, autorités centrales)	143 000 € HT	140 000 € HT	-2,1 %
Fournitures et services (collectivités, hôpitaux, autres PA)	221 000 € HT	216 000 € HT	-2,3 %
Défense et sécurité (fournitures/services)	443 000 € HT	432 000 € HT	-2,5 %
Défense et sécurité (travaux)	5 538 000 € HT	5 404 000 € HT	-2,4 %

Gré à gré — dispense de publicité et de mise en concurrence

En dessous de ces seuils, l'acheteur peut contracter directement, sans procédure formelle. Une opportunité concrète pour les TPE-PME bien identifiées en amont.

Type de marché	Avant	À partir de 2026	Date d'effet
Travaux	100 000 € HT	100 000 € HT (pérennisé)	1er janv. 2026
Fournitures et services	40 000 € HT	60 000 € HT	1er avril 2026

Autres évolutions à connaître

Mesure	Avant	À partir de 2026
Plafond de chiffre d'affaires exigible des candidats	2 x le montant du marché	1,5 x le montant du marché
Reprise par le 2e classé en cas de défaillance	Clause spécifique requise dans le DCE	Possible sans clause spécifique
Seuil de dématérialisation obligatoire (profil acheteur)	40 000 € HT	60 000 € HT (au 1er avril 2026)
Critère environnemental obligatoire	Recommandé	Obligatoire à compter du 21 août 2026

Sources officielles : Direction des affaires juridiques (DAJ) — economie.gouv.fr • Service Public Entreprendre • Règlements délégués (UE) 2025/2150, 2025/2151, 2025/2152 du 22 octobre 2025 • Décrets n° 2025-1383 et n° 2025-1386 du 29 décembre 2025.